

MAIRIE LÈGE
CAP FERRET



DOSSIER DE CANDIDATURE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

2023-2026

A retourner à la Maison de la Famille ou à la Vie Scolaire
Avant lundi 9 octobre 2023

Maison de la famille de Lège-Cap Ferret
70 avenue de la Mairie
05.56.03.80.51

UN JEUNE CONSEILLER A DES RESPONSABILITES

Il doit œuvrer dans l'intérêt général, être dans une démarche collective et faire preuve d'assiduité et d'implication. Cette charte fixe les règles que tu acceptes de respecter durant toute la durée de ton engagement.

- Agir dans le respect des valeurs de la République (1) et avoir une attitude citoyenne et responsable.
- Œuvrer en permanence à l'amélioration de la vie quotidienne de la ville dans l'intérêt général (2).
- Respecter les autres, leur personnalité, leurs différences, leurs idées et leur temps de parole. Respecter les lieux et le matériel mis à disposition.
- Faire preuve de discernement (3) et de libre arbitre (4).
- Défendre ses idées en restant courtois, dans un esprit de tolérance, même si les autres ne partagent pas le même avis. Donner son point de vue en argumentant et en étant constructif. Accepter ou refuser une décision dans le respect du fonctionnement démocratique (5) du Conseil Municipal des Jeunes.
- Etre porteur de propositions, de projets simples ou ambitieux et œuvrer à leur aboutissement.
- Représenter et instituer un dialogue avec les autres jeunes de la ville.
- Etre ponctuel (6), et participer aux séances des commissions thématiques et du C.M.J de manière assidue.
Prévenir en cas d'absence.
- Donner une bonne image du C.M.J. et de ses membres en toutes circonstances.

(1) Les valeurs de la République : Liberté Égalité Fraternité

(2) Intérêt général : Qui concerne l'ensemble d'une population

(3) Faire preuve de discernement : Analyser et juger avec justesse une situation

(4) Faire preuve de libre arbitre : Prendre une décision en toute indépendance, sans subir de pression de la part d'une personne ou d'un groupe

(5) Un fonctionnement démocratique : Pouvoir exprimer ses idées sur un sujet donné, pouvoir voter et ensuite respecter le résultat du vote

(6) Etre ponctuel : arriver à l'heure aux différents rendez-vous

FICHE DE CANDIDATURE
AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

NOM DE L'ÉLÈVE :

PRÉNOM :

NÉ (E) LE :

ADRESSE :

CLASSE :

Profession de Foi

- **Présentation du candidat (qui vous êtes, vos passions, vos loisirs) :**

- **Les motivations qui vous ont conduites à vous présenter comme candidat au Conseil Municipal des Jeunes :**

- **En tant que conseiller, sur quel thème aimerais-tu agir:**

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Environnement<input type="checkbox"/> Sports / Loisirs<input type="checkbox"/> Solidarité / Citoyenneté |
|---|

Description de votre ou de vos projets (intitulé, descriptif, public concerné, motivations...) :

Le Conseil Municipal des Jeunes

1) Le mandat

La durée du mandat est fixée à 3 ans.

2) Constitution du Conseil Municipal des Jeunes

Nombre de postes :

22 postes répartis de la façon suivante :

- 6 postes en CM2 répartis dans les trois groupes scolaires (2 postes par écoles

- 16 postes au collège répartis sur les 4 niveaux

- 4 postes en 6^{ème}
- 4 postes en 5^{ème}
- 4 postes en 4^{ème}
- 4 postes en 3^{ème}

Qui peut devenir Conseiller Municipal des Jeunes ?

Tous les enfants du CM2 à la 3^{ème}, inscrits dans les établissements scolaires de la commune au moment des élections.

Il est possible de se représenter pour les anciens conseillers.

3) Le vote

Le vote se fait par niveau de classe, sur le même principe que l'élection des délégués de classes.

Les conseillers élus sont ceux qui ont obtenu le plus de voix.

En cas d'égalité, les candidats seront déclarés élus.

Une liste de suppléants sera établie avec les candidats non élus.

4) L'élection

L'élection aura lieu le **lundi 16 octobre** au sein de chaque établissement scolaire.

La première réunion du CMJ aura lieu le **mercredi 25 octobre**, afin d'élire le Maire du Conseil Municipal des Jeunes, et ses adjoints.

Une convocation sera distribuée à tous les élus.

5) Les commissions

Les différentes commissions sont thématiques :

- Environnement/Développement durable.
- Sports / Loisirs / Santé.
- Citoyenneté / Solidarité.

D'autres commissions peuvent être créées en fonction des projets ou actions souhaitées par les enfants et les jeunes.

6) Fréquence des réunions

Les jeunes élus sont amenés à se réunir 3 fois par an en séance plénière.

Des réunions par commission seront organisées régulièrement en fonction des projets mis en œuvre.

Nous attirons l'attention sur **l'importance d'une présence régulière** des conseillers à ces réunions de travail et aux activités mises en place. Un conseiller sera **déclaré démissionnaire après 3 absences non justifiées**.

Je soussigné(e) (Nom Prénom) élève
de..... atteste par le présent document avoir pris connaissance des clauses énoncées.

Fait à

le

Signature

Autorisation Parentale à la candidature.

Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale considérant que votre enfant est mineur.

Je soussigné(e) Madame*,

Monsieur* _____

Domicilié(e) : _____

Représentant(e) légal(e) de l'enfant :

En tant que père* / mère* / tuteur* / autre (préciser)* :

**rayer les mentions inutiles*

- Autorise mon enfant à participer aux différentes réunions et actions liées au Conseil Municipal des Jeunes.
- Accepte de recevoir par voie postale et/ou par courriel les différentes informations relatives au conseil (invitations, programmes, rendez-vous,).
- Autorise l'animateur du C.M.J. à transporter mon enfant en véhicule municipal pour tout déplacement dans le cadre ses fonctions de conseiller.
- Autorise la Ville de Lège-Cap Ferret ainsi que ses ayants droits, tels que médias et partenaires, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises dans le cadre des actions du C.M.J., sans contrepartie financière, sur tout support y compris les documents promotionnels et publicitaires réalisés et diffusés dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, et les traités en vigueur.
- Atteste que mon enfant est couvert par une assurance extra-scolaire.

Fait le _____ Signature
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Autorisation Parentale de publication de l'image de mon enfant

Je soussigné(e)
agissant en tant que représentant légal de l'enfant
.....

Autorise (cocher les cases) :

- La prise de photographies (captation, fixation, enregistrement, numérisation) le représentant dans le cadre des activités du Conseil Municipal des Jeunes de Lège-Cap Ferret.
- La diffusion et la publication de photographies sur les supports de communication de la commune de Lège-Cap Ferret.

L'utilisation se fera sur tout support nécessaire à la présentation indiquée (sur papier, support analogique ou support numérique).

Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui vous concernent est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie si vous le jugez utile.

Date :

Lieu :

Signature du ou des représentants légaux:



DOSSIER REÇU LE :

ANNEE 2023

FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT OU LE JEUNE ET LA FAMILLE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

Enfant :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Adresse email :

Représentants légaux (ou tuteurs):

Père

Nom :

Prénom :

Téléphones :

Domicile.....

Portable(s).....

Adresse :

.....

.....

Téléphone professionnel :.....

Adresse email :.....

.....

Mère

Nom :

Prénom :

Téléphones :

Domicile.....

Portable(s.).....

Adresse (si différente) :

.....

.....

Téléphone professionnel

Adresse email :

.....

Pièces à fournir :

- Justificatif d'identité
- Attestation d'assurance extrascolaire
- 1 photo d'identité

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

L'enfant fait-il l'objet d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) dans le cadre de l'école ?
oui non

<i>Allergies</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
Asthme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Alimentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Médicamenteuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres :		

Vaccinations :

(se référer aux pages vaccinations du carnet de santé de l'enfant ou nous en adresser la copie)

<i>Vaccins obligatoires</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>date des derniers rappels</i>
DT Polio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DTC Polio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES
JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION

Indiquez ci-après :

Les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :

.....
.....

Recommandations utiles des parents :

(L'enfant porte-t-il des lunettes, lentilles, prothèses auditives, prothèses dentaires...)

.....
.....

Médecin traitant :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Observations :

.....
.....

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Nom : Prénom :
responsable légal de l'enfant,

- autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant :
(une pièce d'identité sera demandée par le responsable de l'activité)

Nom : Prénom :
Lien de parenté (ou autre) :
Téléphone : ou :

Nom : Prénom :
Lien de parenté (ou autre) :
Téléphone : ou :

Nom : Prénom :
Lien de parenté (ou autre) :
Téléphone : ou :

Nom : Prénom :
Lien de parenté (ou autre) :
Téléphone : ou :

- n'autorise aucune personne à récupérer mon enfant.
- autorise mon enfant à partir seul (réunions, manifestations...)

Date :

Signature « Lu et approuvé »